

DEPARTEMENT
DES
DEUX-SEVRES



VILLE DE NIORT

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 29 AVRIL 2013

Délibération n° D-2013-133

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :
le 23/04/2013

Affichage du Compte-Rendu
Sommaire :
le 06/05/2013

Temps des familles monoparentales – Convention partenariale
d'étude avec l'Université de Poitiers

Président :

MADAME GENEVIÈVE GAILLARD

Présents :

Madame Geneviève GAILLARD, Monsieur Pascal DUFORESTEL, Madame Nathalie SEGUIN, Monsieur Amaury BREUILLE, Madame Josiane METAYER, Monsieur Jacques TAPIN, Madame Delphine PAGE, Monsieur Jean-Claude SUREAU, Madame Anne LABBE, Monsieur Christophe POIRIER, Madame Nicole GRAVAT, Monsieur Nicolas MARJAULT, Madame Chantal BARRE, Monsieur Jean-Louis SIMON, Madame Pilar BAUDIN, Monsieur Frank MICHEL, Madame Annie COUTUREAU, Monsieur Alain PIVETEAU, Monsieur Michel GENDREAU, Monsieur Denis THOMMEROT, Madame Annick DEFAYE, Madame Nicole IZORE, Monsieur Hüseyin YILDIZ, Monsieur Jean-Pierre GAILLARD, Monsieur Bernard JOURDAIN, Monsieur Gérard ZABATTA, Madame Julie BIRET, Madame Gaëlle MANGIN, Madame Sylvette RIMBAUD, Monsieur Alain BAUDIN, Madame Dominique BOUTIN-GARCIA, Madame Jacqueline LEFEBVRE, Madame Elisabeth BEAUVAIS, Monsieur Marc THEBAULT, Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Elsie COLAS, Madame Maryvonne ARDOUIN, Monsieur Michel PAILLEY, Monsieur Aurélien MANSART, Madame Rose-Marie NIETO, Madame Virginie LEONARD, Monsieur Emmanuel GROLLEAU.

Secrétaire de séance : Michel GENDREAU

Excusés ayant donné pouvoir :

Madame Blanche BAMANA, ayant donné pouvoir à Monsieur Gérard ZABATTA, Monsieur Patrick DELAUNAY, ayant donné pouvoir à Monsieur Jean-Claude SUREAU

Direction de Projet Agenda 21

**Temps des familles monoparentales – Convention
partenariale d'étude avec l'Université de Poitiers**

Madame Julie BIRET, Conseillère municipale expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Vu la délibération adoptée lors du Conseil municipal du 3 décembre 2012, portant sur l'engagement d'une étude sur le temps des familles monoparentales et le conventionnement avec la Caisse d'Allocations Familiales,

A travers son Agenda 21 et son Projet de Ville, la Ville de Niort est engagée dans une politique d'amélioration continue du service public, visant notamment à la consolidation de la cohésion sociale et à l'épanouissement de tous dans la vie de la cité.

Dans ce cadre, et au regard de la politique développée en matière de Temps dans la Ville, une étude a été engagée en 2012 sur le temps des familles monoparentales, avec comme objectif de mieux identifier leurs difficultés, en terme de gestion quotidienne des temps de vie et d'accès aux services publics.

Cette étude s'est déclinée dans un premier temps par une enquête quantitative auprès de familles niortaises, effectuée par voie de questionnaires. Les premiers résultats montrent, parmi la population répondante, premièrement une légère sous-représentation des familles monoparentales et deuxièmement une sous-représentation des familles habitant les quartiers Clou-Bouchet et Tour-Chabot Gavacherie.

Aussi, afin d'approfondir l'analyse, il est proposé de compléter l'enquête par des entretiens qualitatifs. Ces entretiens seront menés exclusivement auprès de familles monoparentales niortaises, et en priorité sur les quartiers Clou-Bouchet et Tour-Chabot Gavacherie.

Un partenariat, formalisé par une convention avec le Centre de Recherche sur l'Intégration Economique et Financière de l'Université de Poitiers, permet de bénéficier de la compétence d'ingénieurs d'étude, qui assureront la conduite des entretiens qualitatifs. La Ville de Niort sera chargée de la coordination globale de l'étude.

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget de l'année en cours.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver la convention entre la Ville de Niort et l'Université de Poitiers agissant au nom du Centre de recherche sur l'Intégration Economique et Financière ;
- autoriser Madame le Maire ou l'Adjointe déléguée à signer la convention.

**LE CONSEIL
ADOpte**

Pour :	45
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	0

Madame le Maire de Niort
Députée des Deux-Sèvres

Signé

Geneviève GAILLARD